

PEINTURE

Public

+ 20 ans

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des activités administratives et pédagogiques de l'école (statistiques, gestion des ateliers, des listes d'appel, communication ponctuelle), mais également dans le cadre d'événements imprévus touchant à la sécurité des utilisateurs de l'école (alerte météo,).

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont exclusivement destinées à l'administration de l'école sur 5 ans.

En application de la loi du 6 janvier 1978 - article 32 - Loi 78-17, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez-vous adresser à Valérie Olaizola, responsable de l'administration.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de :
Régie de recettes école d'art de Bayonne

NB : En cas de dédit aucune annulation n'est admise, la totalité des droits est due.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2017/2018

Peinture

Benoit Pingeot

- Lundi de 14h00 à 16h30
 Lundi de 18h00 à 20h30

Peinture

Kolet Goyhenetche

- Lundi de 14h30 à 17h00

Peinture

Kolet Goyhenetche

- Lundi de 18h00 à 20h30
 Mardi de 14h30 à 17h00

Peinture

Kolet Goyhenetche

- Mardi 18h00 à 21h30

Peinture modèle vivant

Nagore Amenabarro

- Jeudi de 14h00 à 16h30

Peinture à l'eau, à l'huile

Nagore Amenabarro

- vendredi de 14h00 à 16h30

Peinture à l'huile

Antoine de Gorostarzu

- Jeudi de 13h30 à 16h00
 Jeudi de 16h30 à 19h00

Atelier exposition

K. Goyhenetche, O. Passieux, B. Pingeot

- Jeudi 18h00 à 20h30

Peinture

Olivier Passieux

- Vendredi de 13h00 à 15h30
 Vendredi de 15h30 à 18h00

Nom Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Âge

Adresse

Tél. domicile

Tél. portable

Tél. travail

Adresse électronique *

* merci de cocher cette case si vous ne souhaitez pas recevoir les courriers électroniques de l'Ecole d'art

Réglé par (partie réservée à l'administration)

CCP

Chèque

Numéraire

Reçu n°

Bayonne, le
Signature